



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55803

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2026

ÉDITÉ LE

13/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SASCOPCA

Capital : DEPUIS LE 16/09/2024
120 459

Raison sociale : ELORN PLOMBERIE CHAUFFAGE

144 GORREQUER
29470 PLOUGASTEL-DAOULAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PLOUGASTEL-DAOULAS 312 771 991 RCS 29

Siret : 312 771 991 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 1439

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 118704431

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 118704431

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/01/2026

Téléphone : 02 98 40 55 93

Portable : 02 98 40 55 93

Fax :

Site Internet :

E-mail : accueil@epc.bzh

Responsabilité légale :

VILLETTE IRWIN ADMINISTRATEUR / PIGOUX VINCENT ADMINISTRATEUR /
PIGOUX VINCENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie Mention RGE	23/11/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/11/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	05/02/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	05/02/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.